

L'intégration civique aux Pays-Bas

Il faut également passer un examen aux Pays-Bas

Il s'agit de l'examen d'intégration civique aux Pays-Bas. Cet examen est plus difficile que l'examen élémentaire. Vous apprenez ici à mieux parler le néerlandais et à mieux connaître les Pays-Bas. Vous pourrez ainsi mieux vous intégrer aux Pays-Bas et avoir plus de chance de trouver un emploi.

L'examen se compose de 6 tests

1. Compréhension écrite – il faut pouvoir lire le néerlandais.
2. Compréhension orale – il faut pouvoir comprendre le néerlandais.
3. Expression écrite – il faut pouvoir écrire le néerlandais.
4. Expression orale – il faut pouvoir parler le néerlandais.
5. Connaissance de la société néerlandaise – il faut connaître les règles sociales aux Pays-Bas.
6. Orientation sur le marché de l'emploi néerlandais – il faut pouvoir trouver un emploi.

Comment se passe l'examen ?

1. Compréhension écrite

Vous passez l'examen sur ordinateur. Vous lisez des textes, par exemple, des articles de journal. Des questions sont posées sur chaque texte. Vous voyez plusieurs réponses et choisissez la bonne réponse.

2. Compréhension orale

Vous passez l'examen sur ordinateur. Vous regardez des films. Et vous écoutez les textes. Des questions sont posées sur chaque film. Vous voyez plusieurs réponses et choisissez la bonne réponse.

3. Expression écrite

Vous passez l'examen sur papier. Vous avez différents exercices. Par exemple :

- Écrire une lettre.
- Remplir un formulaire.
- Achever des phrases.
- Écrire, par exemple, un courriel à un ami qui fête son anniversaire.
- Remplir un formulaire d'une agence de travail intérimaire.

4. Expression orale

Vous passez l'examen sur ordinateur. L'examen se compose de 2 tests :

1. Des questions sont posées. Il faut y répondre oralement en donnant la bonne réponse.
2. Vous regardez et écoutez les films. Vous voyez plusieurs réponses. Choisissez la bonne réponse.

5. Connaissance de la société néerlandaise

Vous passez l'examen sur ordinateur. Vous regardez et écoutez des films. Des questions sont posées sur chaque film. Vous voyez plusieurs réponses. Choisissez la bonne réponse.

6. Orientation sur le marché de l'emploi néerlandais

Cet examen se compose de 2 tests :

1. Vous faites un dossier sur vous-même. Vous écrivez, par exemple, quelles sont vos capacités et quel type de travail vous voulez faire à l'heure actuelle et dans les années à venir. Ce type de dossier s'appelle un *portefeuille*. Voir cadre.
2. Votre *portefeuille* sera examiné. Si votre *portefeuille* est satisfaisant, il faudra vous inscrire pour un entretien. Cet entretien aura trait à votre *portefeuille*.

C'est à vous de bien vous préparer pour réussir votre examen

Il faut apprendre et chercher vous-même de l'aide pour apprendre. Si vous suivez un cours d'intégration civique, vous aurez plus de chance de réussir votre examen d'intégration civique. Mais il n'est pas obligatoire de suivre un cours d'intégration civique.

Il faut payer vous-même l'examen et le cours

Si vous ne pouvez pas payer l'examen, vous pourrez emprunter de l'argent pour le cours et pour l'examen. Vous pourrez emprunter de l'argent chez DUO. Il faudra rembourser plus tard cet argent et l'intérêt.

Pourquoi un portefeuille ?

Il est difficile de trouver et de conserver un emploi

C'est la raison pour laquelle vous créez un portefeuille: c'est un dossier qui contient toutes les informations sur vous-même et sur le travail que vous pouvez faire. Si vous obtenez un permis de séjour le 1er janvier 2015 ou plus tard, le portefeuille fera partie de votre examen à partir du 1er janvier 2015. Ce portefeuille fait partie du test *Orientation sur le marché de l'emploi néerlandais*. Pour de plus amples informations, regardez www.inburgeren.nl.

Que contient votre portefeuille ?

Votre *portefeuille* contient des cartes : *des cartes de résultats*. Vous écrivez vous-même ces cartes :

- Vous regardez le type de travail que vous voulez faire. Vous écrivez quel type de travail vous voulez faire.
- Vous regardez le type de travail que vous pouvez faire et écrivez le type de travail que vous pouvez faire.
- Vous regardez les emplois qui sont offerts et vous écrivez ces emplois.
- Vous regardez comment les Néerlandais travaillent. Vous regardez ce vous devez changer pour pouvoir travailler aux Pays-Bas. Vous écrivez ce que vous devez changer.
- Vous regardez le type de travail que vous voulez faire plus tard. Vous faites un plan qu'on appelle : *planning de carrière*.